

Solidaires Finances Publiques dépose des réserves concernant de nombreux incidents qui n'ont pas permis à l'ensemble des électeurs et électrices d'exprimer leur vote durant le scrutin ceci ayant une incidence forte sur le taux de participation final et se traduit de plus par un décalage entre le taux de comptes activés et le taux de vote.

L'activation du compte électeur via le compte ENSAP n'a pas été une solution technique satisfaisante permettant à l'intégralité des électeurs et électrices de passer cette première phase préalable au vote :

- le message pour l'activation du compte électeur a été envoyé très en amont et pendant les vacances scolaires de Toussaint ce qui a créé une forte déperdition pour les collègues absents pendant cette période là et générer compte tenu du nombre de message à consulter une perte des mots de passe.
- la carte électorale sur le compte ENSAP ne figurait plus sur la page d'accueil pendant la période allant du vendredi 25 novembre au jeudi 1er décembre.
- le site de l'ENSAP a été "hors service" l'avant-dernier jour de vote soit la matinée du mercredi 7 décembre.

Concernant le vote en lui-même, la plateforme de vote a été hors service très rapidement après l'ouverture du scrutin :

- impossibilité de fluidifier et d'absorber un vote massif dès l'ouverture du scrutin.
- Il y a bien eu un engouement massif de la part des électeurs et électrices dès le début pour exprimer leur vote mais la " technique " n'a pas assuré son rôle. Le préjudice est conséquent puisque l'interruption a duré la journée du jeudi 1er décembre avec, de surcroît des conséquences néfastes pour les électeurs et électrices stoppé.e.s en cours d'opération ( mot de passe, accusé de réception , etc). Ceci a forcément découragé une partie des électeurs et électrices.
- le vendredi 2 décembre, il n'était plus possible de voter en passant uniquement par son adresse mail, la communication d'un numéro de portable était devenue obligatoire. De très nombreux collègues ont arrêté ne souhaitant pas communiquer leur numéro de téléphone portable tout en sachant qu'aucune information transparente n'est visible sur l'utilisation postérieure de la " récolte " de cette donnée personnelle.

Pour l'ensemble de ces arguments, Solidaires Finances Publiques réaffirme que la mise en oeuvre du vote électronique pour les élections professionnelles est un obstacle pour faire vivre la démocratie sociale pour toutes et tous contrairement à ce que permettait le vote papier à l'urne.